

MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 1^{er} mai 2018 N° 467

Communiqué de presse conjoint

de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

Le gouvernement français prend acte de la décision annoncée par les autorités américaines concernant la nouvelle exemption temporaire d'un mois accordée à l'UE sur les tarifs de l'aluminium et de l'acier. Nous soutenons les positions exprimées par la Commission européenne.

La France continuera à plaider pour que l'UE bénéficie d'une exemption totale, permanente et non conditionnée. Aucune raison ne justifie que l'UE soit soumise à des augmentations unilatérales de droits de douanes sur l'acier et l'aluminium. La France et l'Union européenne sont des alliés des États-Unis. Elles ne sont pas à l'origine des surcapacités mondiales en aluminium et en acier et respectent pleinement toutes les règles de l'OMC.

L'Union européenne doit rester unie et solidaire comme elle l'a fait ces dernières semaines.

Nous convenons qu'il existe un problème de surcapacités dans le secteur de l'acier et l'aluminium. Nous sommes prêts à travailler avec les États-Unis et nos autres partenaires pour apporter des solutions rapides et appropriées. Mais nous ne pourrons le faire sereinement que lorsque nous serons certains d'être exemptés de manière permanente de la menace de hausses tarifaires unilatérales.

Contacts presse: